Point au 19 mars 2020

Célébrations (reprise des consignes de la CEF du 17 mars)

Messes :

* Aucune messe (dominicale, de semaine, de funérailles) avec une assemblée, quel que soit sa taille.
* Les églises peuvent rester ouvertes, avec moins de 20 personnes en prière individuelle, à distance les unes des autres.
* Pour les communautés religieuses : les messes sont possibles, sans aucune personne étrangère à la communauté. Le prêtre doit se tenir à distance des sœurs et la communion être distribuée par une religieuse. Le P Stenger a écrit aux communautés pour leur demander d’éviter autant que possible faire venir de prêtre plus d’une ou deux fois par semaine.

Baptêmes, mariages, confirmations, professions de foi, premières communions, sont à reporter à une date ultérieure.

Obsèques : peuvent être célébrés dans les églises, avec moins de 20 personnes en respectant les gestes barrière. En particulier seul celui qui préside Bénit le corps ; les autres s’approchent et s’inclinent sans toucher le cercueil.

A savoir que certaines entreprises n’acceptent plus d’aller dans les églises, et qu’il n’y a plus de rassemblement possible au crématorium de Troyes.

Toutes ces consignes sont bien sûr susceptibles d’évoluer.

Des paroisses ont mis en place des « mails spirituels », des messes et méditations en live sur Facebook. Certaines de ces initiatives sont répertoriées sur le site internet du diocèse.

Le confinement ne sera probablement pas terminé pour la Semaine Sainte. Nous proposerons un cheminement spirituel pour cette semaine, accessible en ligne.

Curie diocésaine

La maison diocésaine est totalement fermée depuis le 17 mars à midi (y demeurent les Dorel pour le gardiennage et les étudiants qui y ont leur domicile).

La plupart des salariés ont été mis au chômage partiel dès le mercredi 18.

L’économe, Marie et Annabelle le seront à partir du lundi 23 (le temps de gérer cette « mise en sommeil ») mais resteront joignables.

Les salaires et traitements seront assurés comme d’habitude.

Aline, du service com, est en télétravail et est joignable sur l’adresse mail de la com : [communication@cathotroyes.fr](mailto:communication@cathotroyes.fr)

L’accueil téléphonique de l’évêché reste assuré.

Et toutes les réunions en « présentiel » sont bien entendu annulées jusqu’à la fin du confinement.